

Création Audiovisuelle - VJing et DJing pour les 800 ans de la Cathédrale de Beauvais

Vous êtes artiste, musicien, vidéaste, réalisateur ou VJ ? Que vous travailliez en solo ou en collectif, cet appel à projets est fait pour vous ! [Archipop](#), [l'Asca](#) et [la ville de Beauvais](#) vous invitent à rejoindre une aventure créative unique pour célébrer les 800 ans de la [Cathédrale Saint-Pierre de Beauvais](#), un trésor de l'architecture gothique.

Un projet à la croisée du spectaculaire et de l'intime

Votre création devra capturer l'essence singulière de la Cathédrale Saint-Pierre de Beauvais, un lieu à la fois majestueux et empreint d'humanité. Bien que symbole de spiritualité et de recueillement, cet édifice est aussi un témoin des vies quotidiennes et des moments partagés par des générations d'habitants et de visiteurs. Il incarne une dualité fascinante : celle d'un espace sacré où la foi se mêle aux récits laïques, et où l'histoire collective se fond avec les expériences personnelles.

À travers vos mixages visuels et sonores, nous vous invitons à donner vie à cette rencontre entre le monumental et l'intime, entre le spirituel et l'humain. Votre œuvre devra révéler ces dialogues subtils, en faisant écho aux histoires multiples et contrastées qui ont traversé les siècles dans ce lieu.

Les formats attendus

Nous vous invitons à décliner votre création en trois formats :

- Version live en tournée : Imaginez votre œuvre projetée dans toute l'Oise lors d'une série de concerts-visuels itinérants à l'automne 2025.
- Version vidéo autonome : Immortalisez votre travail pour qu'il puisse continuer à toucher un large public dans des cinémas, écoles et lieux culturels bien après la tournée.
- Teaser vidéo : Offrez un avant-goût vibrant de votre création, diffusé dès septembre 2025 lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Le processus créatif : un voyage collaboratif

Tout commence en janvier 2025 avec le partage des archives audiovisuelles collectés auprès des habitants (formats argentiques, magnétiques et numériques de 1950 à hier). Vous travaillerez en lien étroit avec Archipop pour nourrir votre création de ces témoignages authentiques. En septembre, après avoir livré une bande-annonce de votre projet, vous entrez en résidence pour peaufiner les détails et faire briller votre œuvre sous les projecteurs. Puis, dès octobre, place au live : votre spectacle, qui sera lancé à Beauvais, voyagera sur plusieurs scènes à travers l'Oise.

Rejoignez-nous et laissez libre cours à votre créativité

Ce projet n'attend que vous et votre créativité ! Nous voulons des regards nouveaux, des récits inédits et des perspectives sensibles. Que vous soyez un artiste émergent ou confirmé, nous vous invitons à partager votre vision de la cathédrale, à créer avec nous une œuvre qui marquera à jamais les 800 ans de cet édifice emblématique.

Conditions financières

Bien sûr, votre travail sera rémunéré à chaque étape du processus : de la conception aux répétitions, en passant par les performances live. Un budget adapté à chaque projet retenu couvrira également les frais de production et de prestation artistique.

Droits et propriété des créations audiovisuelles

Les créations audiovisuelles réalisées dans le cadre de ce projet, qu'il s'agisse d'images, de vidéos ou d'enregistrements sonores, seront régies conformément à la législation française sur les droits d'auteur (Code de la propriété intellectuelle). Les artistes et créateurs conserveront leurs droits moraux, garantissant leur paternité et le respect de l'intégrité de leur œuvre.

Un accord spécifique sera établi entre les parties (artistes, Archipop, l'Asca et la ville de Beauvais) pour définir les modalités d'exploitation, de diffusion et de reproduction des œuvres. Cet accord déterminera si les créations sont cédées ou concédées sous licence, et précisera les conditions de réutilisation par les partenaires pour des diffusions futures, tant en ligne que lors d'événements publics. Toute adaptation ou modification des œuvres devra respecter les droits des auteurs.

Modalités de soumission

Envoyez-nous :

- Un dossier artistique présentant votre équipe et vos expériences en VJing, DJing ou projets similaires.
- Une description de votre projet, vos inspirations et comment vous intégrez les archives vidéo amateurs.
- Votre portfolio et des extraits vidéo pour illustrer votre style et vos compétences.
- Vos besoins techniques et logistiques pour la performance.

Critères de sélection

Les projets seront évalués en fonction de plusieurs critères :

- Créativité et originalité : Nous recherchons des propositions qui offriront une approche inédite et audacieuse pour relier le patrimoine historique et les perspectives personnelles des habitants.
- Intégration des archives : La capacité à intégrer de manière harmonieuse des archives vidéo amateurs dans une création audiovisuelle immersive sera un point central de l'évaluation.
- Parcours de l'équipe : L'expérience des artistes dans le domaine du VJing et DJing, ainsi que leur capacité à réaliser des projets similaires, sera prise en compte.
- Faisabilité technique et logistique : La réalisation du projet doit être techniquement réalisable dans le cadre des ressources disponibles et adaptable aux différentes scènes de diffusion.

Date limite de soumission : 29 novembre 2024. Nous sommes impatients de découvrir vos propositions !

Pour toute question, contactez-nous à : m.fouraignan@asca-asso.com - 03 44 10 30 80